

A Paris, le 01/01/2011 (2011)

SC capawax Alain WEBER
108 boulevard CARNOT
78110 Le Vesinet

Num cpte 441524

360 Asset Managers
76 avenue Marceau
75008 Paris

Objet : Changement de profil

Monsieur Blitz,

Par la présente, je vous prie de bien vouloir noter le changement de mon profil de gestion
«EQUILIBRE» de mon compte 441524 en :

- ☐ Profil tempéré : l'objectif de gestion consiste en une valorisation maîtrisée du capital à travers une exposition modérée aux fluctuations des marchés et géographiquement diversifiée. Les investissements en actions et assimilés pourront représenter jusqu'à 35% des actifs confiés. La fraction investie en avoirs monétaires et obligataires sera au minimum de 65%. L'horizon de placement recommandé est supérieur à 3 ans.
- ☒ Profil équilibré : l'objectif de gestion est d'assurer une valorisation du capital à long terme par des investissements principalement en actions respectant une diversification géographique et sectorielle et en obligations. Les investissements en actions et assimilés pourront représenter entre 35% et 65% des actifs confiés. Le complément sera investi en avoirs obligataires et monétaires. L'horizon de placement minimal recommandé est de 5 ans.
- ☐ Profil dynamique : l'objectif de gestion est de rechercher une valorisation maximale du capital à long terme par des investissements prioritairement en actions en contrepartie d'une prise de risque importante. Les investissements en actions et assimilés représenteront en permanence 65% au moins des actifs confiés. Le complément pourra être investi en avoirs obligataires et monétaires. L'horizon de placement minimal recommandé est de 8 ans.
- ☐ Profil opportuniste : L'objectif de gestion est de rechercher une valorisation maximale du capital par des prises de positions sur les marchés d'actions et assimilés. Le taux d'exposition au marché des actions pourra être compris entre -50% et 100%. L'attention du mandant est attirée sur les faits que la performance des investissements pourra différer très sensiblement de celle des indices de référence généralement admis, que des ventes de titres à découvert seront pratiquées et que des pertes en capital peuvent survenir. L'horizon de placement minimal recommandé est de 5 ans.

Merci de bien vouloir tenir compte de ce changement en date de cette lettre.

Veuillez agréer Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.



Mr Alain WEBER